



LE FRONT



Hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton en Acadie

le lundi 11 février 1985

Vol. 21 No. 19

IMPORTANTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

MERCREDI 13 FÉV. À 13H
LOCAL 163 SC.INFIRMIÈRES

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR:
—Rapport du vérificateur général
—Nomination du vérificateur
—Réferendum(Centre social)

Présentation officielle à huit-clos des trois candidats

**Le choix du futur recteur sera-t-il réservé
uniquement au Conseil des Gouverneurs ?**

Lise Michaud

Après avoir étudié les candidatures qui lui ont été présentées, le comité de sélection du prochain recteur de l'Université de Moncton a décidé de soumettre les trois candidatures à la consultation auprès de la communauté universitaire.

Il s'agit de M. Louis-Philippe Blanchard, professeur à l'Université Laval, de M. Jean-Bernard Robichaud, conseiller en politiques sociales et du sénateur, M. Roméo LeBlanc.

Voir "Le choix du futur recteur" page 3



M.Réal Bérubé,secrétaire du comité de sélection du recteur et
M.Jean-Bernard Robichaud,candidat au poste de recteur.

Choix du futur recteur

Les trois candidats au poste de recteur de l'Université de Moncton ont rencontré les conseils d'administration de l'Université de Moncton ainsi que les associations d'employés et d'Ancien(ne)s et Amis(e)s le mercredi 6 février au Salon du Châle et de l'Édifice Tatillon. Après avoir présenté un exposé, les candidats ont ensuite répondu aux questions des assistantes.

M. Louis-Philippe Blanchard a brisé la glace en s'entretenant sur l'une des premières obligations d'un recteur qui consiste à avoir un lien direct avec la communauté étudiante, "c'est un dossier qui mérite d'être privilégié", a-t-il lancé.

M. Blanchard juge qu'un recteur ne devrait pas prendre des décisions majeures unilatéralement pour aller ensuite se faire entériner par le Conseil des gouverneurs. Il compare un recteur à un capitaine de bateau qui doit prendre des décisions rapidement. "Un recteur est une personne responsable et il doit répondre de ses actes, sinon, on devrait l'inviter à céder sa place. Rien ne peut justifier l'abus du pouvoir. Un recteur n'est pas un roi absolu.", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, M. Blanchard semble attacher beaucoup d'importance au niveau des départements aux différents programmes et à celui qu'une autorité sur le plan académique est indispensable. "Un recteur doit s'assurer que tout le monde remplit ses fonctions" a-t-il conclu.

M. Jean-Bernard Robichaud, deuxième candidat au poste de recteur de l'Université de Moncton semble être plus préoccupé des affaires étudiantes et des rapports entre la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton et l'administration de l'Université.

M. Robichaud considère que l'Université de

Moncton est une institution publique qui doit être accessible à tous les jeunes. "L'institution est composée de travailleurs intellectuels. Les étudiants sont donc être considérés comme tels. De plus, a-t-il lancé, "les étudiants doivent exiger que leurs représentants parlent en leurs noms. Un lien doit se maintenir à cette échelle entre les étudiants et l'administration de l'Université.", a-t-il soutenu.

Au niveau du pouvoir d'un recteur, M. Robichaud croit qu'un recteur doit avoir un degré d'autorité qui est précisé dans la description de ce poste. "Les décisions doivent être prises de façon démocratique.", a-t-il précisé. M. Robichaud a insisté sur le fait qu'il ne maintiendrait pas à cette échelle, il a de plus souligné que le point de vue du recteur doit être confronté.

M. Robichaud semble préoccupé par les frais de scolarité excessifs que doivent assumer les étudiants de l'Université de Moncton. Les frais de scolarité sont les troisièmes plus élevés au pays. "Ces frais ont atteint un seuil", a-t-il affirmé, "et ils ne doivent pas être encore majorés."

En ce qui concerne la liberté d'expression, M. Robichaud se dit soucieux du climat qui règne à l'intérieur de l'Université. "La question n'est pas de savoir si la liberté d'expression a été brimée ou non, mais bien de reconnaître qu'il y a présentement une certaine méfiance au sein de la collectivité étudiante et qu'il faut travailler avec la réalité. "On doit vivre ensemble", a-t-il ajouté, "et corriger cette vision de climat. Il faut établir des mécanismes de communication entre les trois constituantes de l'Université de Moncton (Edmundston, Shippagan et Moncton)", a-t-il conclu.

La philosophie de M. Roméo LeBlanc semble reposer sur deux valeurs qu'il estime fondamentales:

Curriculum Vitae des candidats

ROMÉO LEBLANC

L'honorable Roméo LeBlanc, natif de Anse-au-Chorrier, a été nommé au Sénat canadien le 28 juin dernier après avoir passé une douzaine d'années consécutives en politique active à titre de député fédéral de Kent-Westmorland.

Elu pour la première fois en 1972, le Sénateur LeBlanc a été nommé ministre d'État aux Pêches et ministre du Nouveau-Brunswick en 1974, puis ministre des Pêches et de l'Environnement en 1976. Premier titulaire du nouveau ministère autonome des Pêches et Océans en 1979, il est retourné à la tête de ce même ministère en 1980, puis est devenu en 1982 ministre de l'Habitat et des Travaux publics.

Au sein du Cabinet fédéral, le Sénateur LeBlanc a présidé le comité sur les communications et a été membre de plusieurs autres comités. Les dossiers majeurs dont il s'est occupé incluent la création de la zone du 200 milles au large des côtes canadiennes, les ententes fédérales-provinciales touchant le Nouveau-Brunswick, surtout en ce qui a trait au développement régional, l'éducation et la culture, ainsi que le dossier de la constitution et de la charte des droits, particulièrement l'accès à l'école pour les minorités de langue officielle et la prérogative.

M. LeBlanc a fait ses études à l'Université de Saint-Joseph, obtenu le baccalauréat-en-arts en 1948 et le baccalauréat en éducation en 1951. Il a par la suite fait des études en histoire et en civilisation française à l'Université de Paris.

Sa carrière professionnelle a débuté à titre de directeur d'un journal à la Centrale de la Jeunesse étudiante catholique à Moncton. Par la suite, il est devenu tour à tour journaliste au journal Le Madawaska, professeur d'histoire au Collège Saint-Louis d'Edmundston, journaliste au quotidien L'Évangéline, professeur à l'école supérieure de Drummond et à l'école normale de Fredericton. De 1959 à 1967, il a été correspondant de Radio-Canada

au Parlement fédéral, puis aux Nations-Unies, à Londres et à Washington.

De 1967 à 1971, il est devenu secrétaire de presse et adjoint spécial aux anciens premiers ministres Lester B. Pearson et Pierre-Elliott Trudeau. En 1971 et 1972, il a occupé le poste d'adjoint au Recteur de l'Université de Moncton et responsable des relations publiques.

L'Université lui a conféré en 1977 le grade honorifique de docteur en administration des affaires.

JEAN-BERNARD ROBICHAUD

M. Jean-Bernard Robichaud, originaire de Tracadie, possède une grande expérience dans le domaine de l'administration des services sociaux et des politiques sociales. Il effectue présentement une étude sur les services de santé offerts aux francophones du Nouveau-Brunswick, pour le compte de la SANB.

Sa carrière professionnelle a débuté en 1965 alors qu'il était travailleur social à la Société d'aide à l'enfance à Bathurst. En 1967, il est devenu responsable régional du Service du Bien-être, à l'enfance au même endroit, puis en 1968, directeur régional de ce même service à Tracadie.

De 1968 à 1971, il a été professeur de service social en Tunisie, pour le compte de l'Agence canadienne de développement international, puis technicien de recherche et chargé d'enseignement à l'Université de Montréal durant la période de rédaction de sa thèse de doctorat, en 1973 et 1974.

En 1974, il a été nommé directeur des services professionnels au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain. En 1976, il est passé au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social, à titre de coordonnateur des politiques sociales, à l'intérieur de la division des services sociaux. L'année suivante, il a été nommé directeur général du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, poste qu'il a occupé jusqu'en 1983.

Voir Curriculum page 4

L'Ordre et le contrat moral. "Dans toute institution, l'Ordre est primordial" a-t-il lancé. À la question soulevée par un des intervenants de l'assistance à savoir si l'administration de l'Université devrait entretenir des liens étroits avec la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton, M. LeBlanc a déclaré que les étudiants étaient ici avant tout pour étudier. "L'essentiel", a-t-il poursuivi, "est qu'il existe un contrat moral entre les étudiants et les professeurs. Chacun doit remplir son rôle. Les organismes étudiants sont une source d'expérience", a-t-il précisé.

Interrogé au sujet de l'expulsion des étudiants, suite à l'occupation de l'édifice Tatillon en 1982 (manifestation contre la hausse des frais de scolarité) à savoir si M. LeBlanc aurait pris la même décision qu'a pris M. Gilbert Finn, recteur actuel de l'Université de Moncton, celui-ci a répondu: "Si les cochons avaient des ailes, ça ferait des gros oiseaux! C'est une question théorique". Il faut un mécanisme de dernier ressort pour l'ordre dans l'institution.", M. LeBlanc estime que la liberté des uns (minoritaires) ne doit pas nuire à la liberté des autres (majoritaires). De plus, M. LeBlanc dit qu'il serait inquiet si on devait faire intervenir la Charte des Droits à l'intérieur de l'Université.

Suite à ces rencontres, les conseils d'administration de ces associations ont été invités à soumettre leurs commentaires par écrit au comité de sélection. Ce comité fera, par la suite, une recommandation au Conseil des gouverneurs de l'Université. Le mandat du recteur actuel, M. Gilbert Finn, prend fin à l'été 1985.

Il est clair que le Conseil des gouverneurs devra retenir une seule candidature. Certes, ce choix déterminera l'avenir de l'Université de Moncton. Reste à savoir si dans la décision pour le choix du recteur, on tiendra compte de la collectivité étudiante.



SPAGHETTI HOUSE
PASTOS
PIZZA

Et même plus le lundi soir,
Spaghetti à volonté!

855-5000

726 MOUNTAIN RD.
MOUNTAIN RD.

Restaurant licencé Bar Saloon

La situation du "Showbusiness" en Acadie se détériore

MONCTON — L'avenir du "showbusiness" en Acadie s'avère peu prometteur. En effet, de plus en plus d'artistes oeuvrant dans le milieu musical émigrent au Québec ou ailleurs parce que, semble-t-il, le marché n'est pas viable en Acadie.

Telles sont les principales conclusions auxquelles est arrivé l'artiste René Savoie dans une interview portant sur la situation du "showbusiness" en Acadie qu'il a accordée à CUM-MF, en décembre 1984.

Originaire de Kedgwick dans le Nord du Nouveau-Brunswick, René Savoie a été musicien, compositeur et interprète pour le groupe "Bois Franc". Par la suite, il a fait carrière solo et, maintenant un initiateur pour le "showbusiness", il est occupé de la gestion du groupe acadien "Rocamand". Il a également travaillé pour le compte du Conseil de la promotion et de la diffusion de la culture (CPDC) à titre de coordinateur du projet "Contact Acadie".

Selon M. Savoie, le marché du spectacle est plus prometteur en Acadie pendant l'été grâce aux nombreux festivals. Il a cité une foule de groupes qui

sont sortis l'été dernier, entre autres, la tournée "100 pour 200" qui a connu un grand succès en Acadie.

Par conséquent, la situation serait plus critique en hiver puisque l'infrastructure nécessaire au fonctionnement du spectacle est presque inexistante. De nombreux artistes se retrouvent alors sans travail.

À ce propos, M. Savoie a souligné que de nombreux organismes, tels le CPDC et le Conseil acadien de coopération culturelle (CACC) tentent l'impossible pour promouvoir les artistes acadiens. Cependant, le financement n'est pas effectué des coupures dans le budget de ces organismes qui semblaient être en mesure de remédier à la faiblesse du marché.

M. Savoie a mentionné que le CACC, un organisme réunissant les quatre associations culturelles francophones de l'Atlantique, a cessé d'exister à l'automne 1984. "Ces associations, a-t-il fait remarquer, sont devenues à communiquer par l'entremise de la Fédération française des artistes francophones (CCF)". "Elles ne se rencontrent

plus au niveau national", a-t-il précisé.

Le gouvernement, estime M. Savoie, semble avoir d'autres priorités plus importantes que la culture en Acadie.

M. Savoie propose donc que l'artiste se prenne lui-même en mains s'il veut réussir une carrière musicale en Acadie et créer sa propre infrastructure. Il aura plus de chance de réussir dans son métier en Acadie en s'occupant lui-même de tout ce que comporte le "showbusiness", tant sur le plan de la production que sur le plan de la gérance et de la publicité.

"On voit de plus en plus d'artistes acadiens partir pour le Québec ou ailleurs, préférant un producteur s'occuper de détails à leur place", a-t-il indiqué. Il considère toutefois que cette opinion n'est pas toujours la solution idéale puisque les artistes devraient signer avec des producteurs des contrats et se retrouver avec des pertes financières considérables.

D'après M. Savoie, les grands centres présentent des avantages que l'on ne retrouve pas dans les petits centres comme l'Acadie. "Il

existe beaucoup plus de média voués à la promotion des artistes", a-t-il souligné. "L'Évangéline" a contribué à faire connaître les groupes locaux, a-t-il laissé savoir, mais actuellement, il n'y a même plus de journal en Acadie."

D'autre part, M. Savoie estime que la Société Radio-Canada fait aussi sa part, mais là encore, les gens sont portés à écouter les émissions américaines comme "Much Music" au lieu des émissions culturelles de Radio-Canada.

"La musique acadienne, a conclu M. Savoie, prend un dur coup alors que les productions étrangères envahissent les médias et le marché en Acadie."

Par ailleurs, Mademoiselle Joanne Landry a été interrogée à ce sujet. Elle est animatrice à Radio-Canada de Moncton et détient un baccalauréat en musique de l'Université de Moncton.

D'après elle, l'artiste ne doit pas dépendre des sociétés culturelles pour se faire promouvoir ou pour n'importe quel autre motif.

"L'artiste doit fonder et

viser plus haut que l'Acadie s'il veut vivre de son métier", a-t-elle lancé. "On peut se nourrir de nos racines, a-t-elle souligné, mais on peut aussi puiser dans les réservoirs des autres cultures". Tant que les artistes acadiens ne renient pas leur culture, estime-t-elle, ils peuvent exercer leur métier n'importe où au monde.

Elle croit également que l'artiste doit connaître tout ce qu'implique le "showbusiness" s'il veut vivre de son métier. Pour elle, une carrière musicale doit être vue comme un projet à long terme. Par là, elle entend une certaine maturité de l'artiste et l'acquisition d'une grande expérience dans la musique ou dans les domaines connexes à celle-ci.

"Il faut rompre avec le mythe des artistes qui sont toujours saisis par les drogues", a soutenu mademoiselle Landry. Selon elle, l'artiste qui veut exceller dans une carrière musicale doit être discipliné et responsable.

M. Réal Vautour, professeur de musique à l'Université de Moncton, a été également interrogé à propos de la situation du

"showbusiness" en Acadie.

Selon lui, quand on parle de "showbusiness", on ne parle plus d'artistes en général; mais de vedettes. Dans un "show" ce n'est pas l'aspect musical qui prime, mais tout ce qui entoure le "show" tels l'éclairage, la présence sur scène des artistes et l'aspect théâtral", a-t-il laissé savoir.

À ce sujet, M. Vautour a critiqué les sociétés culturelles comme le CPDC d'engager un personnel qui possède de faibles connaissances musicales. Selon lui, le personnel est complètement insuffisant au niveau de la promotion. L'intérêt de ces organismes, croit-il, est avant tout de remplir les salles avec des spectacles dont la qualité musicale laisse parfois à désirer.

D'autre part, M. Vautour doute de l'objectivité des médias acadiens qui, selon lui, ne critiquent pas suffisamment les artistes acadiens de peur de les blesser. Il propose donc que cette attitude soit corrigée afin que le peuple acadien puisse évoluer à son tour.

Manon Bérubé

Curriculum...

Depuis juillet 1983, il est conseiller senior en politiques sociales au Conseil canadien de développement social, à Ottawa.

M. Robichaud a obtenu en 1974, un doctorat en philosophie (Ph.D.) avec spécialisation en politique et administration sociale de l'Université de Chicago. Il a été en outre détenteur d'une maîtrise ès arts en service social de l'Université de Montréal. Il a complété le baccalauréat ès arts au Collège de Bathurst en 1963, obtenant la médaille du Gouverneur général pour la plus haute moyenne et agissant à titre de président du conseil étudiant.

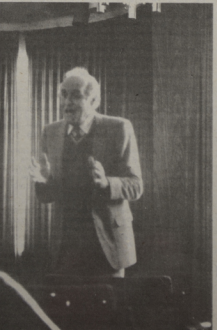
Membre de plusieurs associations professionnelles, M. Robichaud a été entre autres vice-président de l'Association des centres de services sociaux du Québec, membre du conseil d'administration et du comité administratif du Conseil de la santé et des services sociaux du Métropolitain et membre du Conseil des gouverneurs du Conseil canadien de développement social. Il est vice-président senior du Conseil international de l'Action sociale (Canada) depuis août 1984.

Auteur de plusieurs articles portant sur le domaine du service social, M. Robichaud a complété en 1983 une étude comparative des politiques provinciales relatives au bénévolat.

LOUIS-PHILIPPE BLANCHARD

Natif de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard a acquis une très grande expérience universitaire comme chercheur et professeur au Département de génie chimique de l'Université Laval, à Québec.

Il est détenteur d'un doctorat ès sciences en chimie de l'Université Laval, d'un baccalauréat en chimie de l'Université McGill et d'un certificat



Sur la photo on aperçoit M. Louis-Philippe Blanchard, candidat au poste de recteur.

d'ingénieur de l'Université Saint-François-Xavier.

Au cours de sa carrière professionnelle, M. Blanchard a effectué de nombreux travaux de recherche dans le domaine de sa spécialisation. Il a dirigé une vingtaine de sujets de thèse aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Il a de plus été l'auteur de quelques 146 publications et communications scientifiques dont 67 articles dans des revues avec comités de lecture.

Parallèlement à sa carrière de professeur et de chercheur, M. Blanchard a fait partie du Conseil universitaire pendant plusieurs années, de même que du Conseil exécutif de l'Université Laval. En outre, il a présidé pendant une dizaine d'années la Commission des affaires étudiantes et a oeuvré au sein de plusieurs autres comités internes à l'Université, soit à titre de membre ou à titre de président.

À l'extérieur de l'Université, il a été très actif à l'entraide universitaire mondiale dont il assume présentement la présidence. Ses autres activités professionnelles ont porté sur des travaux de conseil auprès de l'industrie et des gouvernements, et membre de comités d'évaluation des demandes de subventions pour le compte du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada et pour le gouvernement du Québec.

Au chapitre des associations, M. Blanchard a occupé par le passé la présidence de l'Association des professeurs de l'Université Laval, ainsi que de l'Institut de chimie du Canada. Il a présidé l'automne dernier le congrès de la Société canadienne de génie chimique. Il fait également partie de plusieurs autres associations.

M. Blanchard est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis 1976.

INFO Commentaire: "Concours des plus belles jambes"

le lundi 11 février 1985 — Page 5

LE FRONT

"Et l'on se plaindra encore que la femme est considérée comme un objet?"
Le 3 février...300 a.m.

J'arrive du Kacho et je me demande si je devrais écrire cet article ou non. Pourquoi? Ben, j'ai demandé si ça va changer quelque chose à la route qui tourne. De toute façon, faut que ça sorte, ne serait-ce que pour me libérer de la tension qui habite. Je réalise qu'il y a des personnes qui auraient avantage à prendre le temps de s'arrêter et de réfléchir avant de poser certains gestes. Pour certain(e)s, ces gestes peuvent paraître insignifiants à première vue, mais en s'y penchant plus sérieusement, on peut y découvrir une signification bien plus profonde, que l'on aurait eue y croire! Que personne ne se sente visé(e) en particulier, mais par contre, que celui ou celle qui reconnaît son chapeau, se renforce sur la tête.

Un concours de jambes organisé au Kacho... et en plus par mon ex-faculté sort celle de l'école de nutrition et d'études familiales "ENEF". (communément appelée les Sc. Domestiques-1982) À l' premier abord, j'ai cru qu'il s'agissait d'une farce, du moins dans le concours de présenter ses concubins.

Par curiosité, je me suis rendue au Kacho, par un beau samedi soir du 2 février, et aussi avec l'intention de me défendre un peu. Quelle surprise!

Vers 12h20, les 6 paires de jambes défilèrent en effet, sur un estrade entourée de visages moqueurs surpris, irrités, joyeux, satisfaits, stupéfaits... (nommez-les). Le mien était dépassé!!

Sans en comprendre le sens, la moitié supérieure du corps était cachée par une banderole de papier brun. Pourquoi se cachent-elles si un concours de la sorte est un phénomène normal? Qu'est-ce qui fait que ce n'est pas accepté de s'exposer une partie du corps? Pourquoi le monde a-t-il cette réaction de rejet? Ben sûr, me diriez-vous, nous n'ont pas eu cette réaction, certain(e)s "nouveau" ça le fun, c'était cute, c'était au bout!! Explications s.v.p.?

Cependant, la majorité du public ne le voyait certainement pas ainsi si on se réfère à la moquerie

Enfin, certain(e)s diront que "l'over...react" à priori parce que je suis fatiguée ou encore parce que je suis balaïée à cause de mon emploi. Mais je le crois quand même que l'Université (par son prestige) se doit d'être un milieu visant à l'amélioration de l'individu et non à sa dégradation.

Malheureusement, je n'ai pas encore réussi à me faire expliquer la philosophie du "concours de jambes" sauf que c'était pour le fun!! Enfin, le temps de amusez-vous, mais s.v.p. n'affichez pas votre

Une admiratrice frustrée
Suite à la lecture de l'article du Front de lundi dernier, concernant la ligue d'improvisation, je suis restée stupéfaite par la contradiction qui y régnait. L'article mentionnait qu'il faut d'abord et avant tout, respecter son prochain mais ce n'était

Les femmes et l'égalité
La Charte changera-t-elle quelque chose? Voilà la question que se posent le comité organisateur au cours d'une conférence qui se tiendra le 2 mars au Centre communautaire de Sainte-Anne, 715, rue Priestman, Fredericton.

Le 17 avril 1985 entrera en vigueur l'article sur l'égalité de la Charte des droits et libertés, lequel dotera les femmes canadiennes et néo-brunswickaises d'une nouvelle arme pour protéger leurs droits. Quoique la plus grande partie de la Charte soit entrée en vigueur en avril 1982, l'application de l'article sur l'égalité a été retardée afin de permettre aux gouvernements de réviser ou de vérifier leurs propres mesures législatives et d'y apporter les modifications qui s'imposent. Ainsi, toute injustice ayant pu exister dans la législation fédérale pourra être éliminée pour

publicité sous le nom de l'ENEF. J'ai eu assez honte "c'était seulement pour le fun" (ou bien qu'on en fait partout à l'École Beach (lire, commentaires reçus) Correct, mais je trouve que ce sont des "funs" comme ça qui coûtent cher à la femme et qui lui nuisent quand celle-ci se décide de passer à autre chose que du "fun". Oui, ça lui retombe sur le nez quand elle décide de se faire respecter "en entier", pas juste pour ses jambes. Je côtoie des femmes aboussées à la journée et croyez-moi, je suis en

pas le cas dans l'article du 4 février. Son prochain, principalement l'équipe des noirs, était-il vraiment respecté? On a vu carrement du non-respect dans cette opinion. Pourquoi avoir insulté? Ce n'est qu'un jeu et l'on doit s'amuser, non

que la Charte soit respectée.

La Charte dans son ensemble, et tout particulièrement l'article visant l'égalité des droits, accordera des droits constitutionnels aux femmes, ce qui veut dire que toutes les mesures législatives canadiennes, aux échelons tant fédéral que provincial, devront respecter ces normes constitutionnelles. Aussi, afin de mieux comprendre les dispositions de l'article 15 sur l'égalité, il est important que les femmes et les groupements féminins se renseignent aussi bien que possible sur l'égalité que leur garantit la loi et sur les répercussions que cet article aura sur la vie des Canadiennes.

Voici quelques-uns des sujets qui seront abordés au cours de la conférence:

Travail
Le travail à l'extérieur du

connaissance de cause! exprimées à haute voix, par plusieurs. (sans compter tous ceux et celles qui ne sont pas même dérangés par l'événement).

Je pense qu'avant d'organiser une activité du genre, il faut se gratter la tête deux fois (et plus) et se demander l'impact d'un geste du genre sur l'amélioration de notre communauté étudiante... sinon, pardons, mais ça, ne nous enfonçons pas plus creux qu'on l'est présentement!

Certain(e)s diront que

Une admiratrice frustrée
s'insulser pour ainsi avoir une moins grande participation à la prochaine ligue d'improvisation. Pourquoi leur jeter la pierre? Vous n'en avez pas, vos des défauts?

Une admiratrice de l'improvisation qui espère le rester

foyer, la transformation du marché du travail, les politiques d'emploi et de formation, le travail à temps partiel, les immigrés sur le marché du travail, l'action positive.

Conditions sociales
L'assurance-chômage, les avantages parentaux, les soins à donner aux enfants, l'impôt.

Famille
Le mariage, le divorce, les enfants, les biens matrimoniaux, la pension alimentaire et la garde des enfants.

Santé
Les services de santé publique, les soins de santé, la grossesse.

Pour obtenir des renseignements au sujet de l'inscription ou des précisions sur ce qui précède, communiquer avec: Shauna MacKenzie 454-2266 (Fredericton); Rosella Melanson 1-800-386-9660 (Moncton); ou Pamela 455-8242 (Fredericton).

comme ça! Et à ce que je sache, cet ne reflète sûrement pas la philosophie de l'ENEF. A moins qu'elle ait changé depuis 1982.

Bien à vous
Marguerite Caisse
ancienne étudiante
en Sciences domestiques

P.S.A. Bien et penser, on pourrait peut-être aussi organiser un concours du plus beau nez. J'ai toujours trouvé que j'avais un beau nez "spécial", long mais "cute". J'aurais sûrement une chance de gagner un

voyage à Hollywood. Mais faudrait faire attention par exemple, car on ne pourrait certainement pas me l'exposer seul (hors du contexte) car il me prend actuellement toute la face. Ou encore, on pourrait peut-être organiser un pageant de la plus belle fille du campus ou du plus bel homme. Tant qu'à organiser de façon originale, on est d'accord avec ben, on est paquet.

P.P.S. Je vous aime bien même si je ne suis pas d'accord avec vous. Vive la différence!



EN SPECTACLE
UN SOIR SEULEMENT
LE MARDI 12 FÉVRIER

THE WEB

INCROYABLE ÉNERGIE
ÉTUDIANTS SEULEMENT 1.00\$
700 MAIN

VIENS VOIR ÇA!

~ 700 MAIN ~

ALIMENTS NATURELS & NATURAL FOODS

854-2941 337 MOUNTAIN RD. and CHAMPLAIN MINI MALL 855-5585

Lettre à un pere

TRIBUNES

Cher pere,

J'ai lenu dans cette lettre à l'indiquer toute la frustration et le dégoût que je ressens en tant qu'étudiant de droit à l'université de Moncton.

A l'heure où le Nouveau-Brunswick est en voie d'acquiescer — enfin droit plusieurs — à l'égalité entre les grands peuples linguistiques, il est quand même surprenant de constater qu'à l'intérieur d'une faculté comme la mienne, regroupant plus ou moins 80 personnes, règnent le favoritisme et la constitution morale de certains étudiants.

En effet, tu comprendras qu'il est frustrant pour toi "Canadien français" qui se respecte, même si plusieurs ne peuvent comprendre toute la portée de ce verbe, de voir la façon dont nous sommes évalués et représentés d'une part et la façon dont les étudiants s'engagent aux problèmes touchant l'intégrité et la suite de notre faculté.

Je commencerai, si tu le permets, avec notre conseil-étudiant. Celui-ci prend plus de temps à organiser ce que l'on appelle "Heure du Pdt Bonheur" dont la participation des étudiants est d'un tiers (1/3), à critiquer le contenu des cours et la compétence des professeurs et à blâmer l'administration pour ses décisions et décisions radicales et arbitraires, tout cela au salon d'étudiants plutôt que de proposer à cette même administration des solutions pouvant remédier aux problèmes de nos droits en tant qu'étudiant et faciliter une expansion de notre faculté.

Au surplus, tu comprendras que les "ragots" de toutes les sortes font partie de notre quotidien et que les "party" ne sont que le mécanisme permettant de les diffuser. On est maintenant convaincu qu'il faut en inventer pour être "à la mode".

En ce qui regarde notre représentation devant l'administration, je voudrais souligner quelques points importants. En premier lieu, je ne blâme pas essentiellement l'administration qui, devant l'inaction de notre conseil, serait mal venue d'agir autrement. Cependant, je explique mal la relation entre les étudiants et l'administration lorsque l'on sait la bonne entente

qui régnait entre le président de notre conseil et le doyen de la faculté, une barrière psychologique et intellectuelle est-elle alors sans fondement? Je ne le sais pas, mais il en est, une telle barrière existe malheureusement.

Moi dégoûté ne s'arrête cependant pas là. Il est à peine croyable, me diras-tu, qu'à l'intérieur d'une faculté déjà isolée idéologiquement parlant, que l'on prône encore, de la part des étudiants, le maintien de cet isolement. Je ne peux, face à une telle attitude, me poser que les questions suivantes: Ces étudiants ont-ils peur, des maintenant, de se montrer sur leur vrai jour ou ont-ils peur de perdre une

éventuelle clientèle? Ne se considèrent-ils pas comme les Seigneurs de la faculté ou même du campus universitaire de Moncton dû à leurs "prestigieuses" études en droit? Je ne peux plus, ici, te répondre mais en venant ici, je croyais cette époque terminée. Il est bien certain que ce rang de "Seigneur" qu'ils se sont octroyé, leur permet de ne pas expliquer les privilégiés dont ils bénéficient à l'intérieur de leur seigneurie.

S'il n'y avait que ça, on pourrait fermer les yeux, mais il y a plus encore. En effet, comment veux-tu qu'un étudiant de droit à l'Université de Moncton puisse un jour représenter adéquatement les intérêts

de ses clients lorsqu'en fait, il se fait manipuler, évaluer sans critères objectifs et n'ose pas exprimer ses idées ouvertement de peur de recevoir des "Dettes F" pour ses cours et ne peut être éventuellement expulsé. Entre toi et moi, n'est-ce pas une qualité essentielle pour tout bon avocat d'être à la fois objectif et combatif? Ne forme-t-on pas des avocats de la faculté de droit? L'important n'est-ce pas d'avoir au apporter tous les éléments pertinents à notre cause pour changer ce que nous croyons un courant d'idées archaïques? Si oui, je ne peux m'expliquer l'attitude de mes confrères de classe et leur inaction. Selon notre futur code d'éthique professionnelle,

ne sommes-nous pas sensés former un tout? Alors, pourquoi ne pas commencer des maintenant?

Je ne voudrais pas terminer sans te soulever le problème des bourses. Eh oui! Même à ce niveau, l'inégalité est reine, quoiqu'il est important que je te mentionne que plusieurs n'ont pas besoin de se produire ou d'être un étudiant distingué par l'entremise de personnes influentes ou encore d'être sur le conseil-étudiant pour en obtenir. Leur conscience sociale et professionnelle pour ces étudiants est plus importante qu'un chèque de 1 000\$, 1 500\$ ou même 2 000\$ et c'est tout à leur

crédit. Je n'entends pas expliciter davantage même si à ce niveau, mon dégoût est au seuil de l'indignation.

En terminant, mon cher pere, sache que j'en ai bien pas totalement l'administration de la faculté; l'inaction des étudiants est le problème majeur. Je te souligne de plus que ce n'est qu'une opinion personnelle et que cela ne représente pas l'avis de toute la personne. Je sais pertinemment cependant, que plusieurs auraient aimé exprimer une telle opinion mais pour les raisons mentionnées précédemment ne l'ont jamais fait.

Un étudiant de droit très désemparé

"... les intelligents et sages"

(suite de la semaine dernière)

L'intelligence à l'utilité de bas masqués donne la notion créateur-dévoilé, un ange ayant été déchû à tout jamais, avec le tiers des anges, qu'il avait séduit; ce dernier est titré ainsi: "le Malin", l'ennemi de Dieu et de l'humanité. Ce Malin, qui a hélas, embrigadé bien des hommes au quotient intellectuel élevé. Quoi qu'il en soit, prêt de l'Éternel, nous appelons vers un bon développement, cette richesse.

Lorsque Dieu se choisit un apôtre qui allait être chargé d'exposer toute la doctrine chrétienne, il ne choisit Paul, de Tarse, l'apôtre Paul. Or, de l'étude de ses écrits, de l'analyse de son intelligence par des méthodes modernes, a résulté "une intelligence absolument exceptionnelle".

Puis d'autres textes de la Bible dévoilent que Dieu ne dévalorise nullement la capacité intellectuelle, nous rappelant au contraire qu'il veut nous conduire à son renouvellement, nous éclairer pour un devenir pleinement utile et une capacité d'appréhender l'essence de notre vie. Car malgré toute son intelligence naturelle, l'homme n'a pas cette capacité de comprendre les choses de Dieu, par lui-même, qui sont: "Les voies de l'Éternel ne sont pas nos voies". La Bible — "Vous sondez les écritures et vous pensez avoir en elles la vie éternelle, mais vous ne

voulez pas venir à moi". — "Citadin de Jésus-Christ à des pharisiens docteurs de la loi".

L'homme a fondamentalement besoin de la lumière de son Seigneur (NB: présent ou futur) pour la création en lui d'une nouvelle nature, afin que cette compréhension divine devienne possible. Car la prédication de la croix ressemble à une foie pour ceux qui sont séparés d'une relation vivante avec Dieu, celui qui a prétendu être la Parole, la Vérité, le Chemin, la Vie (éternelle).

On peut déjà conclure que, le niveau de séparation d'intelligence ne devrait donc pas se distinguer par rapport aux sens habituels, donc qu'il n'y a ni quel quotient intellectuel de surdité à sous-doué, mais plutôt sur notre réveil

du naturel au spirituel. "Le respect de toute science (ou sagesse scientifique) est le respect de l'Éternel", car personne ne peut prétendre avoir trop peu d'intelligence, ou, au contraire, les choses de Dieu.

Non parce qu'il est assez, mais parce que, sans être particulièrement doué, tout être par le miracle appelé "Nouvelle naissance" débute une vie spirituelle (vivifiée par Son créateur, Jésus-Christ, le Seigneur et son Maître (ou son pere, éducateur de la véritable sagesse). Et subéquemment grandit aux réalités de l'esprit et aux diverses vertus spirituelles, qui sans une certaine gradation, nous mène avec Lui, nous demeurons obscures.

Et c'est pour cela que ce

n'est pas un paradoxe d'affirmer que certaines personnes intelligentes manquent totalement de sagesse, alors que des peu de sagesse se comportent avec beaucoup de sagesse. Il y a parmi les membres de Mensa (Association mondiale de membres à l'intelligence supérieure à la moyenne) des incrédules, des religieux de faibles, des hautains... dont la moralité laisse à désirer. Pourquoi? Parce que l'intelligence n'est pas directement signe de sagesse. Car cette dernière doit avant tout, dévoiler une manière de vivre et une attitude à l'égard du Créateur qui, sans la faire (nécessairement), rendra de grade sociale, lui montrera plus satisfait en lui-même et d'une compagnie plus intéressante envers ses

proches, ses semblables et etc.

La communication avec une personne au niveau intellectuel élevé nous apporte un partage à compréhension plus rapide, mais est-ce que cela suffit à l'apprentissage d'une vraie communion? Je me sentais toujours plus proche d'une personne simple, mais qui a la crainte de Dieu, que d'une personne supérieurement intelligente, mais qui se détourne de Dieu.

Si vous désirez être premièrement intelligent, aux yeux de l'Éternel, vous connaîtrez la vraie sagesse, selon ses critères, avec ses fruits, de force et reconnaissance.

Rock Lafamme
Animateur de l'émission
"Une lettre pour toi"

Librairie Passage

achat-vente-échange

DISQUES-CASSETTES
LIVRES-AFFICHES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain

(entre Weldon et Cameron)

Tel. 855-6916



L'obésité: la malnutrition des pays industrialisés

"Tiens mon beau gros bébé d'amour, prends une autre bouchée pour faire plaisir à ta p'tite mômme." Pour certains, cette phrase pourrait être le début de l'évolution d'un problème qu'ils auront à combattre toute leur vie: l'obésité. Pour d'autres, ce problème ne les touchera que bien plus tard. Si vous en souffrez, vous n'êtes pas seul. D'après une étude, plus de 25% des Canadiens en seraient affectés!

L'obésité résulte, à toute fin pratique, d'un déséquilibre entre l'apport et les dépenses énergétiques (calories). Lorsque l'apport dépasse les dépenses, le surplus s'accumule dans les cellules adipeuses. Disons que, très approximativement, le gras devrait composer environ 10% du poids corporel de l'homme, et 22% de celui de la femme. Afin d'évaluer ce pourcentage de gras, plusieurs méthodes peuvent être employées. Parmi les plus efficaces, il y a les mesures du plicosté, prises avec un instrument spécial (à noter que cette méthode est employée

dans le cadre d'un programme d'évaluation de la condition physique offert au CEPS). L'utilisation d'une balance et d'une table de poids corporel, publiée par les compagnies d'assurance, pour fin de comparaison, est une méthode qui peut permettre, malgré plusieurs limitations, d'établir des lignes arbitraires entre un surplus ou un manque (trop ou pas assez de poids). Ainsi, une personne ayant un poids supérieur à 10% au poids indiqué sur la table est considérée comme souffrant d'embonpoint, et obèse si son poids dépasse de 20% et plus celui-ci.

Mais quels sont donc les risques associés à l'obésité pour qu'on la considère comme un problème sérieux? Les compagnies d'assurance affirment que les personnes obèses meurent plus jeunes d'une multitude de causes, allant de l'attaque cardiaque aux complications du diabète. Elles souffrent plus souvent d'un taux élevé de lipides (gras) sanguins, d'hypertension, de compli-

cations post-chirurgicales, et d'irregularités gynécologiques. Le fardeau de l'excès de gras fatigue le système squelettique pour ainsi favoriser le développement de l'arthrite. Cet excès peut aussi nuire à la circulation sanguine dans les jambes et engendrer les varices, et la liste continue. Même le taux d'accidents est plus élevé chez les obèses.

Comme si cela n'était pas assez, il y a aussi des désavantages sociaux et économiques qui peuvent affecter la personne obèse. Par exemple, elle est moins recherchée pour le mariage, elle paie des primes d'assurance plus élevées, rencontre de la discrimination lorsqu'elle postule pour un emploi. Aussi, souvent, elle se fait ridiculiser.

Par tous ces inconvénients, on peut facilement comprendre qu'il serait sage de prévenir l'obésité. Pour quiconque commence à éprouver un problème de ce côté, ou qui est déjà obèse et qui voudrait perdre du poids, la façon la plus réaliste d'atteindre et

de maintenir un poids "idéal" serait de couper les calories, d'accroître son activité physique et de maintenir ce style de vie jusqu'à la fin de ses jours. Hum! Ceci ne semble pas une commande facile, n'est-ce pas? C'est vrai. De réussir signifie de modifier tous ses habitudes et comportements qui ont contribué au problème en premier lieu. Et ceci, bien que difficile, peut être "si" comme l'ont prouvé de nombreux ex-obèses.

Donc, tu veux perdre du poids? "Oui, mais où se

procurer l'information adéquate afin de m'aider à établir un programme propre à mes besoins?" me demanderas-tu... Il est à conseiller, à moins de n'avoir quelques kilos de trop à perdre et d'être en bonne santé, d'aller voir ton médecin. Il pourra mieux évaluer la condition actuelle et t'aider à établir un programme individualisé ou encore il pourra te référer à un(e) diététiste. Pour tous ceux/celles qui voudraient s'informer sur la composition d'un programme d'amaigrissement

et de maintien du poids, une publication du ministère de la santé nationale, intitulée "Soyez bon perdant" est à votre disposition au service de santé situé à la résidence Lefebvre.

Je termine en vous citant ces paroles d'un spécialiste, "le plus grand défi du régime alimentaire est la discipline calorique. Plusieurs méthodes peuvent aider, mais aucune ne peut remplacer le respect pour son propre corps et la responsabilité pour sa propre santé."

Echo du Kacho

a) Des tournois de toutes sortes: aujourd'hui à partir de 13h.
b) Des cours, des cours pour la St-Valentin, j'ai soigné!
c) Disco-Bec/Grande Cal./Kacho... Party-monstre: samedi soir (vivant).
Les couvertures de laine ne paraient en rien aux désagréments d'une bruine froide qui venait continuellement se déposer sur les visages ridés des Wall Streeters du premier pont.

Le commandant était rassuré: on venait de croiser au large des côtes de Terre-Neuve (le souvenir du 12 avril 1917 était, ironiquement, encore très vivant...). Dans quelques heures: l'arrivée au Havre. Le "New Deal" de Roosevelt en inquiétait plusieurs sur le premier pont... le commandant refaisait encore une fois les dizaines de jeux de galeas qui correspondaient le second pont... ces jeux lui rappelaient douloureusement des

"mareilles" tracées maladroitement sur le macadam d'un Brooklyn du début du siècle: la lamine, les loteries (la pierre) et quoi encore?...

Les New-Yorkais demeuraient désorientés devant un horizon dénué de gratte-ciels, qui s'étendait à l'infini, ils s'éclataient en tous sens.

À la cabine 002 une plaquette d'or commémorait le passage de Citizen Hearst et à la table 20 de la salle à dîner, les ustensiles Voir Echo page 10



La Lanterne

Brasserie et salle à dîner

Bienvenue à la soirée étudiante tous les mercredis

La soirée des prix

Carte étudiante obligatoire

- Trage de prix, venez en grand nombre
- Billets aux étudiants qui présentent leur carte
- Le tirage aura lieu de 20h à 22h, les gagnants doivent être présents pour mériter les prix
- La semaine prochaine, soit le 20 février, nous aurons un tirage de chapeaux.

Nous avons une antenne parabolique, venez voir les vidéos, les films, et vos émissions de sport favorites dans un décor de chêne et de brass.

Reservations pour groupes sur demande, ainsi que menu spécial

Nous offrons aussi des spéciaux du jour:

10h à 12h

10h à 20h

Téléphonez Dionce Arsenault, gérant au:

855-0656

415 rue Elmwood

Moncton, N.-B.

Heures d'ouverture

10h à 11h

Cuisine ouverte de 10h à 22h

Les œuvres de Kevin Kelly ou sorti du cadre traditionnel

Kevin Kelly se présente comme un homme plutôt sympathique. La façon dont il parle de ses œuvres est captivante. Avec beaucoup de simplicité et de facilité, il parle de son travail d'artiste comme s'il racontait un long voyage où se succèdent les aventures et les expériences.

Le lendemain du vernissage de son exposition de peintures à la Galerie Sans Nom la semaine dernière, Kelly a donné une conférence sur son travail d'artiste en commentant une série de diapositives sur des œuvres significatives de ses différentes expériences et de son cheminement au cours des dernières années.

Kevin Kelly est né en Alberta. Après avoir étudié en Arts visuels à l'Univer-

sité de Victoria pendant quatre ans, il est allé vivre à Montréal. Certaines des œuvres figurant dans la projection ont été créées à Victoria, d'autres à Montréal et d'autres encore lui ont été inspirées d'un séjour en Angleterre. On sent dans ces œuvres les différentes influences de ces milieux, différence que l'artiste souligne lui-même.

Kevin Kelly a travaillé avec différents média. Il a fait de la lithographie, du dessin, de la peinture et a aussi parfois intégré dessin et peinture dans ses œuvres. Il semble toutefois être davantage intéressé par la peinture depuis quelque temps.

Comme il l'a mentionné au cours de sa conférence, s'intéresse beaucoup à la relation entre les person-

nages qu'il peint et leur environnement naturel autant que social. Ceci se manifeste de deux manières différentes dans ses œuvres. Ainsi, dans certaines peintures, les thèmes de la répression, de l'étouffement et de l'aliénation sont développés. D'autres peintures évoquent l'intimité entre le corps humain et la nature; les éléments se confondent en quelque sorte par les mouvements et les couleurs qui apparaissent entre elles.

Pour Kevin Kelly, il est aussi important que l'art soit une manifestation de la vie ou qu'une critique de la société.

Dans un texte où parle de son travail de peintre, Kevin Kelly explique vers quoi sa recherche est axée. "Avec le processus de la

peinture, nous dis-il, je continue d'étudier le comportement de l'homme moderne... J'étudie la condition humaine à travers trois niveaux de l'expérience de l'homme. Le premier niveau est celui de ses besoins biologiques de base — nourriture, abri et sexe; le second est celui de ses besoins expressifs — rationalité, imagination, naïveté, introversion, extroversion; le troisième niveau est celui de son être spirituel. J'interprète tous ces niveaux par mes images", précise-t-il.

Au cours de la conférence, Kevin Kelly a parlé du jeu entre la réalité et l'image présent dans certaines de ces œuvres, jeu qui se fait non seulement dans le sens symbolique d'un mélange d'abstrait et de figuratif mais aussi au sens plus réel

par l'intégration d'éléments matériels de l'environnement (broche, morceau de métal, coquillage, tissu...) à ces peintures.

Ouvres actuellement exposées

C'est cette démarche qui est utilisée dans les œuvres actuellement en exposition à la Galerie Sans Nom. En plus du souci que Kevin Kelly a d'intégrer les éléments à chacune des œuvres, il desire également que ces éléments soient facilement identifiables et repérables pour le spectateur. Pour l'artiste, l'utilisation d'éléments extérieurs dans ses peintures correspond en quelque sorte à l'élaboration d'un nouveau vocabulaire expressif.

Aspect assez original de la démarche de l'artiste, il rejette le cadre traditionnel

de la peinture et du dessin, au sens propre du terme. "Formellement, je poursuis ma recherche en dehors du traditionnel format du rectangle. En ajoutant ou découpant morceau de papier, de bois ou de plastique, mon format se développe simultanément à la composition de la peinture ou du dessin." Le résultat est impressionnant. On sent les personnages s'animer sous nos yeux. Et quand Kevin Kelly dit "le spectateur, idéalement, devrait être en mesure de partager l'atmosphère des figures peintes", je crois que son vœux n'est pas idéaliste, au contraire.

L'exposition est en montre jusqu'au 25 février et c'est "à voir" absolument.

Louise A. Bourque

Ligue d'improvisation

Fameux! Qui ce fut vraiment un fameux spectacle d'improvisation auquel nous avons assisté mardi dernier. Ce match qui opposait l'équipe des Bleus et l'équipe des Rouges a été, sans aucun doute, le meilleur offert au public depuis les débuts de la LIFUM.

Ce match qui a débuté dans une joyeuse ambiance, fut étoffé de nombreuses improvisations vraiment hilarantes.

Quoique dans la première période de jeu, il n'y eut que deux improvisations complètes, nous avons tout de suite pu constater que les joueurs des deux équipes allaient nous offrir un spectacle de très bonne qualité.

En effet, dès le début de la seconde période, le climat déjà établi par les deux équipes devint de plus en plus agréable et enlaid, si bien que ceci

nous permet d'apprécier des improvisations telles que: "Leçon de tir" qui fut un parfait exemple de ce qu'est l'improvisation, ceci tant du côté des Rouges que des Bleus. En général, les improvisations furent toutes aussi fameuses les unes que les autres ce qui fit de ce match un superbe spectacle où le public put assister à un jeu de coopération exemplaire, autant entre les équipes que l'intérieur d'une même formation.

Trois périodes de jeu furent pas suffisantes pour déterminer l'équipe gagnante de ce match. Nous avons alors eu droit à une improvisation supplémentaire pour comparer qui devait trancher la question. Mais à la grande surprise de tous, même si les Rouges avaient mérité le point gagnant, les Bleus devaient, par la force des choses, se mériter eux aussi un autre point suite à

trois points de pénalité accumulés du côté des Rouges. Le compte maintenant de 6-3, fut rompu par la dernière improvisation mixte, remportée par les Bleus. Ces derniers l'emportèrent donc sur les Rouges par le compte final de 9-8.

Les trois étoiles de ce match furent: Heider Duarte, 3e; Jean-Yves Deyprey, 2e; et Denis Chamberland 1er.

Pour le bénéfice des lecteurs qui s'intéresseraient sur ce qu'est l'improvisation, nous avons essayé de définir avec peine ce que c'est. Improviser est beaucoup de choses à la fois. C'est partir d'un thème donné pour ensuite continuer à jouer avec les idées des joueurs.

D'idee en idee, les joueurs sont, à la fois, dirigés du jeu et dirigés. Chacun se fonde dans le

personnage assigné. C'est un genre de circuit alternatif d'idées entre les joueurs. Chacun laisse libre court à son imagination et à celle des autres. C'est partir d'un biscuit pour se retrouver à l'hôpital, en passant par un voyage où le pirate de l'air fait une indigestion et blesse le pilote qui atterrit forcément au restaurant pour acheter des boîtes de pêche afin d'aller chercher une tante qui est en train de se noyer dans la baignoire de l'hôpital. Autant d'idées farfelues, mellees, tristes, burlesques, où les joueurs se laissent guider par l'imagination que les mènera dans une aventure incroyable où le rire et les larmes sont de mise.

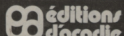
Venez partir en voyage au delà de la rationalité! Venez assister aux prouesses acrobatiques d'imagination des joueurs! Venez vous détendre en

embarquant dans un jeu indescriptible!

Deux excellents matchs seront au programme la semaine prochaine. Venez visiter les Noirs, les Verts vs les Rouges. Nous vous convions donc, le mardi 12 février prochain

à 19h à la Chapelle de Taillon à un super programme double dans le cadre du Carnaval d'iver de l'U de M.

"Slack la Brain, Viens improviser!"
Pierre-Berlin Martel
Sylvie Castongay



Éditions d'Acadie

C.P. 885, Moncton, N.-B. E1C 8N8
Tél.: 506-854-3490

PHILOSOPHIE AU FÉMININ

Corinne Gallant

276 p., 14,95\$

DISPONIBLE MAINTENANT:
LIBRAIRIES ACADIENNES
Moncton
LIBRAIRIE PASSAGE
Moncton

"Mon mari est un extra-terrestre", présentée à l'Auditorium des Sc.de l'éducation le 14 février à 20H30

Les États-Unis quittent la FAO

Après l'UNESCO, c'est au tour de l'organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (F.A.O.) dont le siège est à Rome, de connaître le départ des États-Unis.

Ce départ s'explique par la tentative du président Reagan de réduire le déficit budgétaire de son pays. C'est au cours d'une rencontre avec les leaders du congrès à la Maison-Blanche, que l'administration Reagan a présenté cette proposition.

En effet, les responsa-

bles américains ont déclaré que leur décision de principe de quitter la F.A.O., principale agence internationale luttant contre la famine qui menace un grand nombre des pays africains, est une réponse à l'insistance du Congrès américain de réduire le déficit budgétaire. Pour ce faire, le plan de rigueur doit toucher toutes les activités gouvernementales, y compris les contributions volontaires aux agences de l'organisation des Nations Unies.

D'autres responsables américains pensent que la démarche américaine de quitter la F.A.O. est l'œuvre d'éléments au sein de l'administration Reagan qui croient que la F.A.O. est rongée par la bureaucratie de même qu'elle est sensible aux influences idéologiques qui menacent les intérêts américains.

Par ailleurs, les règlements de la F.A.O. stipulent que tout État membre doit donner un préavis de deux ans avant de pouvoir quitter l'agence. De ce fait, aucune économie budgétaire ne se réalisera avant 1987.

La contribution des États-Unis à la F.A.O. pour l'année 1984 s'est élevée à 69,9 millions de dollars.

Suite à cette décision inattendue et surprenante, les défenseurs de la F.A.O. au département d'État ont exprimé leur étonnement sur le choix de la F.A.O. au moment où les regards du monde sont braqués sur les catastrophes causées par la famine en Éthiopie et ailleurs.

Par ailleurs, le retrait des

États-Unis de la F.A.O. dévoile la nouvelle tactique de Reagan à l'égard de toute organisation internationale qui ose critiquer la politique américaine dans le monde.

En conséquence, c'est une véritable politique "de prise d'otages" qui a été mise sur pied par le gouvernement américain. En fait, si l'administration Reagan pense qu'une telle politique serait sans doute avantageuse et profitable, compte tenu des économies budgétaires que peut engendrer leur départ de la

F.A.O., cela signifie vraisemblablement que les États-Unis ont fait de mauvais calculs et par conséquent, un faux pas.

Il est incontestable que les États-Unis donnent les mauvais exemples en matière de décisions pécuniaires, car nous pouvons imaginer le sort des pays menacés par la famine si plusieurs gouvernements suivaient le cas des États-Unis.

Imed Bouahaba

ISLAM: secret de la conversion

Ainsi, après avoir créé la terre, et après lui avoir donné sa forme, il vint lui donner la vie afin qu'elle soit habitable, tel qu'il le mentionne dans ce verset. "Les infidèles ne voient-ils pas que les cieux et la terre formaient une masse compacte et que nous avons séparés; et qu'au moyen de l'eau, nous donnons la vie à toute chose? Ne croiront-ils pas?"

Les infidèles, ce sont ceux qui ne croient pas en Dieu, ceux qui nient l'existence de Dieu. D'autre part, comme la terre et le ciel étaient collés, il n'y avait aucune relation entre eux. Donc le ciel à ce moment, ne faisait pas couler l'eau. Et maintenant que Dieu les a séparés, l'eau coule et la terre improductive se mit à produire. Mais elle ne peut pas encore habiter puisqu'il lui manquait le mouvement de rotation. Sans lui, ceux qui vivaient en face du soleil ne

verraient pas la nuit, et ceux qui vivraient dans l'autre face ne verraient pas le jour. Dieu vint lui donner deux mouvements de rotation: un autour d'elle-même, et un autour du soleil. Au sujet de celui d'autour d'elle-même, on peut le voir dans le verset 88 du chap. XXVII: "Tu vois les montagnes et tu crois qu'elles sont immobiles alors qu'elles passent à la vitesse des nuages. Tel est l'œuvre de Dieu qui a tout façonné à la perfection." Ceci montre bien que les montagnes ne sont pas immobiles, mais il nous semble qu'elles se déplacent à la vitesse des nuages; or ce mouvement n'est autre que le mouvement de la terre autour d'elle-même. Celui autour du soleil on peut le voir dans les versets (37 à 40) du chap. XXXVI: "Il ont été créés pour se repaître la nuit. Nous en écarterons la nuit et les voici dans l'obscurité. Et le soleil fait que ceux qui vivaient en face du soleil ne

tracent à l'avance par le tout puissant et les très sachant. Et la lune, nous fixâmes sa grandeur selon ses quartiers jusqu'à ce qu'elle redevienne aussi fine que la tige du vieux régime (de dates). Il ne convient pas au soleil de rejoindre la lune, la nuit ne devance point le jour et chacun vogue dans une orbite. (1)

Nous savions que le soleil était le centre du système solaire et que c'étaient les planètes qui tournaient autour de lui. Mais les dernières découvertes de l'astronomie moderne ont montré tout récemment que tout notre système solaire courait à travers notre galaxie suivant une spirale. On a même défini le nombre de tours déjà accomplis. Qui a donc appris toutes ces larges anticipations au savoir de son temps à Mahomet, ce berger illettré du 7^e siècle.

Donc comme le soleil fait que ceux qui vivaient en face du soleil ne

puissent avoir nuit et jour est que la terre tourne autour du soleil, et non seulement la terre tourne autour du soleil mais aussi toutes les

autres planètes sans qu'il n'y ait aucune complication, car Dieu leur a donné chacune une trajectoire bien définie, comme il a

dit "Chacun vogue dans une orbite".

À suivre
H. Néel

Co-op étudiante

L'ouverture de la Coop les samedis est un succès. Le conseil d'administration a donc décidé de poursuivre l'essai pour une période indéterminée. Venez faire un tour les samedis de 10h30 à 14h00. De plus, nous aurons des "Tim Bits" de chez Tim Horton, alors, profitez-en!

Nous avons aussi repris la distribution des croissants frais. Chaque mardi et jeudi, nous recevons des croissants de blé entier de la Boulangerie du café La Brûlée. Les croissants sont très nutritifs et font d'excellentes collations pour tous les étudiants.

Avs aux consignataires: Ceux et celles qui entretiennent des articles en

consignation à la Coop étudiante ont le droit d'obtenir leurs chèques,

mais ils (et elles) doivent venir les chercher! La comptable de la coopérative tient à vous aviser que les chèques ne sont en circulation que pour une période de six mois. Par la suite, ils seront détruits et vous ne pourrez pas obtenir de remboursements. Voyez-ly!

Les personnes suivantes sont donc priées de venir chercher leurs chèques à la Coop, situés au sous-sol de l'édifice Talbot. Il est à noter que les personnes sous-nommées devront présenter une pièce d'identification pour être en mesure de prendre possession de leurs chèques.

Tous ceux et celles qui entretiennent des articles à la Coop sont également avisés qu'une autre série de chèques sera prête pour la semaine qui précède la semaine d'étude, soit celle du 18 au 22 février.

Mona Landry
pour la Coop étudiante

Calendrier Solidarité Internationale
(Semaine du 11-17 février)

TV Radio Canada

■ Le jeudi 14 février à 18h:

"Légendes du Monde" Série de contes réalisés dans une vingtaine de pays.

■ Le dimanche 17 février à 18h:

Second regard — les actualités religieuses. Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, des jeunes du CCEP Montmorency de Laval-des-Rapides ont réalisé un dossier qui témoigne de leur expérience auprès de malades et de mourants dans un mouvoir haïlien.

Radio Canada MF

■ Le mardi 12 février à 20h:

Connaissance d'aujourd'hui. "Science et société" Le positivisme et la science scientifique" (1re de 3). Inv. Le professeur Dominique Lecourt, philosophe.

■ Réunion de la SAPAL (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine)

Le lundi 11 février à 20h15, local N164.

■ Réunion du comité SAHEL—Éthiopie le lundi 18 février à 19h30, local 2397.

TV Radio Canada

■ Le jeudi 14 février à 18h:

"Légendes du Monde" Série de contes réalisés dans une vingtaine de pays.

■ Le dimanche 17 février à 18h:

Second regard — les actualités religieuses. Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, des jeunes du CCEP Montmorency de Laval-des-Rapides ont réalisé un dossier qui témoigne de leur expérience auprès de malades et de mourants dans un mouvoir haïlien.

Radio Canada MF

■ Le mardi 12 février à 20h:

Connaissance d'aujourd'hui. "Science et société" Le positivisme et la science scientifique" (1re de 3). Inv. Le professeur Dominique Lecourt, philosophe.

■ Réunion de la SAPAL (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine)

Le lundi 11 février à 20h15, local N164.

■ Réunion du comité SAHEL—Éthiopie le lundi 18 février à 19h30, local 2397.

La Cave à Pape



BRUNCH ET BUFFET

Chaque dimanche

De 10h à 15h
et de 16h à 22h
5.25\$ et 12.95\$

855-0581 pour réservations

Projet - Éthiopie

En réponse au désastre éthiopien, un projet d'aide se monte pour venir en aide aux Éthiopiens affamés, étouffés par la sécheresse. Comme la famine et la sécheresse ne sont que les symptômes d'une maladie beaucoup plus grave, et beaucoup plus difficile à enrayer, il s'agit non pas seulement de fournir des

secours d'urgence pour les affligés, mais il faut également attaquer le problème à la source.

C'est pourquoi tous les fonds recueillis lors du projet seront acheminés à travers l'OCCDP, soit l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix.

Fondée en 1967 par l'épiscopat canadien, l'organisme ne prône pas uniquement l'apport de secours d'urgence, mais se concentre la mise sur pied de projets de développement. Les projets financés doivent être reconstitués des besoins de la masse et doivent témoigner une prise en charge par les gens affligés, c'est-à-dire dans la mesure du possible les gens concernés doivent y participer.

Il est regrettable que la quasi-totalité des fonds de détournement de fonds doit être évacuée lorsque des causes telles que celle-ci sont concernées, mais c'est nécessaire. En ce qui concerne l'OCCDP, seulement 8% des fonds recueillis sont retenus pour besoins administratifs. Il va de soit que les fonds recueillis ne subventionneront pas la prise en charge violente de type rébellion.

En ce qui concerne les

modalités du projet lui-même, ce dernier consiste principalement en deux volets: soit une levée de fonds traditionnelle et un spectacle bénéfique où les profits seront versés à la cause éthiopienne. Plus précisément, la levée de fonds se déroulera en deux coups, c'est-à-dire les 13 et 14 février entre 11h et 14h dans toutes les facultés à des endroits indiqués. Une possibilité de ramassage de fonds à d'autres moments et endroits n'est pas exclue. On vous invite d'ailleurs à demeurer aux aguets, à vous passer le mot et à donner de grand cœur.

Pour ce qui est du spectacle bénéfique, il se

déroulera dans une ambiance cave à vin, c'est-à-dire du vin et de la bouffe seront servis. De plus, il prendra l'aspect d'un spectacle bénédicte où plusieurs artistes locaux et étudiants se produiront. Le spectacle aura lieu le 16 février au Kachô à 22h. Le coût d'entrée sera de 25 pour étudiants et 35 pour invités. Les billets seront en vente les 13 et 14 février, non loin des sites de levée de fonds. On vous invite tous à y assister, ce sera sûrement des plus intéressants et c'est pour une bonne cause.

On compte sur vous pour une bonne contribution étudiante à l'Éthiopie.

Famine africaine

L'année 1985 est bien jeune, mais déjà elle porte une marque sombre à son dossier: une famine des plus effroyables. L'Afrique passe présentement un très mauvais quart d'heure. C'est vrai que pour nous, la famine africaine ce n'est pas un sujet d'actualité, mais malheureusement ce n'est pas le cas pour les 23 pays africains menacés par la sécheresse.

En effet, 150 millions de personnes, dont 30 millions d'Éthiopiens, sont menacés par cette sécheresse sans merci. L'Afrique

qui sévit est aggravée par cette sécheresse qui à son tour, est aggravée par la guerre. Le paradoxe est étonnant, le Tiers Monde dépense 140 milliards de dollars par année à l'achat d'armes. La guerre, sans merci elle ne plus, ravage les récoltes et occasionne des déplacements de foules époustouflantes... ce qui explique une partie des souffrances actuelles. Malheureusement, ce n'est pas tout, la population africaine, si elle continue à croître comme elle le fait depuis les

dernières années, aura doublé en l'an 2000. Si le continent ne peut pas survivre à ses besoins en ce moment, comment le fera-t-il dans 20 ans?

Les pays touchés ne peuvent plus fonctionner comme ils le font présentement, sans que leurs chances de s'en sortir soient minces. En effet, si l'on poursuit le surpavage des terres, la désertification se poursuivra elle aussi sans relâche. De plus, un pays ne peut survivre si les cultures d'exportation sont plus importantes que ses

cultures vivrières. Faute d'investissement de capitaux dans les cultures vivrières, l'Afrique est le seul continent à produire moins de nourriture par personne dans les 20 dernières années. Ce support accru des cultures d'exportation décourage la culture vivrière et le résultat est une pénurie de substances essentielles (telles mil, sorgho, manioc) fait son apparition sur le continent.

L'Afrique pourrait donc se suffire à elle-même, mais faute d'administration adéquate, elle n'y parvient pas. Les victimes impuissantes de cette faillie gouvernementale sont les gens du peuple, que nous nous devons d'aider. Ils meurent à raison de milliers par jour pendant que nous... On se doit de les aider, et la raison est bien simple: tout le monde a droit à la vie, c'est un droit fondamental! Pensez aux autres!

Marc Villeneuve
étudiant de la Faculté
de Science et de génie

Echo...

Valentino... c'était à s'en écarter les yeux. Tout au fond du couloir, de larges portes capitonnées annonçaient les couleurs de la salle de jeux... de la cabine 002 la perspective était incroyable: la lumière jaunâtre rendait difficile la distinction tapis-boiseries, ces boiseries, d'un vert si riche et, toutes en arabesques semblaient couler... (fondre?) sur la

moquette turquoise. De la cabine de commandement on avait droit à la Valse des bérêts... les matelots s'affairaient débriement sur le pont. Et tout d'un coup, cette satanée bruite qui semblait plus bruite à mesure que l'Astre s'abaissait au loin...

Décidément, cette traversée était en tous points identique aux

autres: cosue, humide et combien ennuyante. Heureusement que Deauville nous accueilleraient en ses murs... dimanche? peut-être bien samedi(?) ne serait-ce que pour cette douce luminosité qui caractérisait les déjénères champtées de Deauville, cette traversée maudite en valait la chandelle.

Bruno Hamel

Super Spectacle - Variété au Kachô le 16 février à 22h00.

En vedette:
Lina Boudreau
Steven et Barbara Royce
Roland Bygar
Jacques Gauthier
Louis Dup
André Simard
et autres...

Ambiance Cave à vin
avec bouffe
moins de 19 ans admis
\$2.00 étudiant(e)
\$3.00 invité(e)



La communauté étudiante est cordialement invitée à la Semaine Pédagogique de la Faculté des Sciences de

l'Éducation qui se déroulera du 11 au 15 février 1985. Organisée par le conseil étudiant de cette même

faculté, la Semaine Pédagogique a pour but de faciliter la communication et les échanges entre les étudiants.

le lundi 11 février

9h30-12h Inauguration de la semaine locale A-19
Mini conférence avec M. Clarence Cormier "Le rôle de l'éducation dans la politique gouvernementale"

—Pause café

9h30-16h30
Local—Salon étudiant

Panel de stages

—partage d'expériences de stage par des étudiants qui ont vécu leur stage de quatre mois.

—une (conseillère) en pédagogie

—une (enseignante) coopérante
—rapport du congrès East-Cast
—Internat présenté
—Punch

le mardi 12 février

9h-9h45
B-225
L'Intégration en milieu précoce
Conférencier: Omer Robichaud
9h45-10h30

Pause café
Kiosque-exposition de matériel (revues)
10h30-11h15
Mini conférence avec Pauline Haché "Les enfants en situation de détresse à la maternelle".

11h45 Diaporama (maternelles)
Animateur: M. Donald Albert (du ministère de l'éducation)

12h Visite guidée
exposée
Lieu: maternelle-labo

13h-14h30
Conférence dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse intitulée: Le droit des Jeunes par M. Donald Boier

14h30-16h
CEPS/Activité sportive.
Partie informelle de volleyball
16h30-19h30 Souper rencontre au Kachô "Happy Hour"

le mercredi 13 février

9h30-11h30
Pause café au salon étudiant (gratuit)
13h30-15h A-119
Table Ronde sur "L'avenir de l'éducation"

—M. Jean-Guy Vienneau
—Un représentant du ministère
—une (e) enseignante(e)
—une (e) étudiante(e)

14h30-16h
CEPS/Activité sportive
Natation
21h-1h
Bowling au Sports Page Salon Bar, 413 Elmwood Dr.
Coût 15
"Happy Hour"

le jeudi 14 février

JOURNÉE DE L'AMITIÉ

9h30-11h30 Pause café
Salon étudiant (gratuit)
12h-13h
Dîner de Kentucky incitant
—2 mcu poulet
—salade
—pain
—beverage
—1 portion gâteau

Prix —\$3 (pour ceux et celles qui portent des vêtements rouges)
3.50\$ pour les autres
13h-15h A-119
Inauguration du cercle universitaire de l'AEFNB

le vendredi 15 février

9h-11h A-119

Conférence "Le Burn-out" présentée par deux étudiants en maîtrise au département de psychologie: Sylvain Fecteau et Chantal Richer.

15h-19h Salon étudiant
Vin et fromage

Bienvenue à tous!

Voie la jeunesse... ...C'est à nous de la faire grandir

Maillet et Boudreau athlètes du mois

Mardi dernier, on procédait à la sélection des athlètes du mois de janvier. Le sort a voulu que ce soit l'attaquant Huberte Maillet de l'équipe de volley-ball des Angles Bleus et Gilles Boudreau de l'équipe de volley-ball des Angles Bleus qui ont été choisis.

Ces sélections, on le sait, sont déterminées par les performances enregistrées par ces athlètes durant tout

le mois.

Pour Huberte Maillet, le fait d'avoir été sélectionnée pour l'équipe d'été en Alberta et d'avoir connu du succès au Dahlhousie classic, à certes aidé classiquement cette nomination.

En ce début de deuxième saison, je mets beaucoup plus d'ardeur au travail et je m'applique

davantage durant les pratiques et les résultats s'améliorent beaucoup. D'ici la fin de la saison, je me dois de mettre l'accent sur la force et la condition physique. Au mi-mai, je dois participer au camp d'entraînement de l'équipe du Canada, à Montréal. Avec l'expérience acquise l'an dernier, ce sera un atout de premier ordre."

Mais pour Gilles Bou-

dreau, lors des compétitions d'envie nationale est meilleur. Bien qu'il ne reste plus qu'une saison, je crois que le programme de cette année est plus efficace et mieux structuré. Et Michel Pasmont fait un travail colossal sur tous les plans."

"L'expérience que j'ai acquise au cours de mes années précédentes me

permet de contribuer à l'essor de l'équipe. Et je tente d'aider mes coéquipiers du mieux possible."

Aiors félicitations aux deux athlètes et continuez de bien faire, car votre équipe a besoin de votre talent pour le reste de la saison.

Daniel Hébert

L'équipe d'athlétisme de l'UdeM fait bonne figure

L'équipe d'athlétisme de l'Université de Moncton s'est très bien distinguée aux cours du championnat provincial d'athlétisme du Québec qui avait lieu à l'Université Laval récemment.

En effet, les membres des équipes masculines et féminines de l'athlétisme de Moncton, pilotés par Hervé Ulmer ont fait belle figure dans plusieurs

épreuves.

Le duo de Claude Gagnon—Robert Landry a continué à faire ravage: Gagnon, natif de Roberval (Québec), a décroché une première position dans la finale du 600 mètres avec un temps de 1 min 26 s 11.

Il a aussi terminé au deuxième rang dans le 300 mètres avec un temps de 38,9 sec. D'autre part, par un saut de 6m58, Landry

s'est classé deuxième au saut en longueur. Natif de Tracadie (N-B.), il a remporté la première position au poids avec un 50 mètres avec un temps de 6,33 sec.

Quelques autres membres de l'équipe masculine ont réussi à se prouver: Jean-François Richard de Saint-Antoine (N-B.) a terminé en troisième position au 50 mètres avec

un temps de 6,3 sec; Arthur Long de Clair (N-B.) a remporté la première position au poids avec un 50 mètres avec un temps de 9 min 8 s; et Sylvain Savie de Gaspé (P.Q.) s'est mérité une troisième position au 600 mètres avec un temps de 1 min 27,9 sec.

Chez les dames, Jacqueline Maillet de Richibouctou-Village (N-B.) a remporté la première position en hauteur avec une performance de 1 m 66. Au saut en longueur, Lise Deneau a terminé en deuxième position avec un saut de 4m90.

De son côté, Gisèle Bibeau de Cocagne (N-B.) a terminé au deuxième rang dans l'épreuve du saut en hauteur avec une performance de 1 m 66. Au saut en longueur, Lise Deneau a terminé en deuxième position avec un saut de 4m90.

Félicitations à l'équipe.

Gilles Allain

Les équipes professionnelles:

Une affaire d'argent

Il y a une vingtaine d'années, quand une personne ou un groupe désirait intégrer une équipe sportive professionnelle, c'était pour la simple raison qu'il aimait le sport. Mais aujourd'hui ce n'est plus par amour du sport mais par amour de l'argent.

Les équipes professionnelles peuvent être considérées comme des compagnies ou entreprises car une de leurs activités primaires est de rapporter le plus d'argent possible aux propriétaires (ou aux propriétaires) des équipes. Les plus populaires sont celles qui ont le plus loin dans les championnats, et rendent le compte du propriétaire le plus fourni, car plus le nombre de spectateurs est

élevé, plus les profits au gîte sont importants.

J'ai beaucoup des sports professionnels mais je trouve incroyables les salaires qui sont versés aux athlètes. Je pense que c'est une théorie chez les propriétaires que les athlètes populaires comme Wayne Gretzky, Gans Carter ou Doug Flutie incitent les gens à venir voir les matchs pour la raison qu'ils sont des joueurs spectaculaires. Alors on leur offre des salaires exorbitants en espérant qu'ils viennent jouer pour leur équipe et qu'ils rapportent du foa plus d'argent au gîte.

Il me semble aussi que la vente de marchandises qui représentent une équipe

professionnelle s'est accrue terriblement depuis les dernières années. Plus l'équipe est populaire, plus les chandails, casquettes, etc., se vendent et les commerçants, les fabricants et surtout les propriétaires font du profit.

Les réseaux de télévision nationale se ramassent aussi une bonne part du profit. Ils achètent les droits de télévision des matchs ou concours sportifs et vendent du profit. Les réseaux d'argent, "ABC" se procurer un million de dollars pour trente secondes commerciales pendant le dix-neuvième "Super Bowl". Le grand nombre de spectateurs qui regardaient cet événement sportif inci-

taient les marchands, les compagnies ou autres organisations à payer des sommes énormes, pour faire paraître leurs produits commerciaux à la télévision, car plus de gens vont voir leurs produits ou leurs messages. Cela signifie plus de clients probables pour les magasins, les vendeurs d'automobiles etc.

En terminant, j'aimerais dire ceci: Je ne pense pas que les athlètes responsables, ils sont la pour nous divertir, satisfaire leurs besoins compétitifs et physique et à l'entraîner et au président du club. C'est mon opinion personnelle basée sur ce que j'ai vu et entendu et non sur des faits concrets.

Claude Robichaud

Les Anges champions

Les Anges Bleus participent, il y a quelques jours à la 16e édition du tournoi de ballon-balle disputé à New-Richmond. Cette équipe, qui est dirigée par Guy Bernier, connaît

beaucoup de succès dans les temps actuels. Pendant ce tournoi, certaines se sont signalées, dont les gardiennes Anne Michaud et Françoise Landry, ou Brigitte Allain, Danielle

Audet et Nora Rinquette qui ont été nommées les meilleures attaquantes du tournoi. Selon Bernier, l'effort collectif de toute l'équipe fut la clé du succès. Alors bravo à

toute l'équipe des Anges Bleus et continuez. Vous êtes sur la bonne voie.

Daniel Hébert

Touch football

Lundi soir dernier, c'était le retour au bocal pour certains joueurs de la ligue de touch-football S.A.P.

Ce circuit qui vient tout juste de reprendre ses activités, suscite beaucoup d'intérêt auprès des

amateurs de football. Lors du premier programme, les

épiers ont défilé les Dolphins 21-7. Il est encore possible de s'inscrire, soit au local 204 ou contacter Daniel Hébert, responsable de cette activité. Ou tout

simplement, vous rendre, les lundis soirs au stade du Caps à compter de 20h.

Hockey boule

Les activités de la ligue de hockey boule se sont mises en branle jeudi soir dernier. Ce circuit, présidé par Jean St-Onge, suscite beaucoup d'intérêt auprès des étudiants. Bien que le calendrier de la saison soit commencé, il est toujours possible de voter y inscrire. Pour les intéressés, il suffit de donner votre nom au local 204 Caps.



268 McLAUGHLIN

AJ'S PIZZA

Livraison rapide

—Pizza et soumarins—

lundi au jeudi 16h à 1h
vendredi et samedi 16h à 2h
dimanche 16h à 23h

855-9900

Bon de
1\$ de rabais
avec un
achat de 6\$
de nourriture



331 MOUNTAIN ROAD
MONCTON, N.B.
506/855-2225

ABILIAR

Débat oratoire

Parler en public, ça s'apprend et c'est justement le but du 8e Concours d'art oratoire, prévu pour la fin mars au Centre universitaire de Moncton.

L'intérêt chez la population universitaire envers les arts de la communication se manifeste davantage suite à la conférence d'Henri Bergeron, qui a eu lieu au mois de décembre dernier. On se souviendra que M. Bergeron, animateur d'expérience à Radio-Canada, a expliqué, devant une foule plus qu'enthousiaste, diverses techniques et modèles de la communication de masse, notamment en ce qui a trait à la voix et à la présentation de textes.

Les étudiants et étudiantes du CUM sont invités à poursuivre leur formation dans ce domaine en participant au concours d'art oratoire prévu pour la fin mars. L'enjeu est de taille. En sept minutes, il faut communiquer un contenu et des arguments étoffés, en démontrant une maîtrise de la langue et une cohérence entre les idées exprimées. L'objet d'étude est laissé à la discrétion de l'étudiant. Toutefois, ce dernier doit tenter de convaincre en transmettant son argument avec conviction et force, comme exemple de thème, mentionnons, entre autres, le manque de participation étudiante aux activités parascolaires et le coût d'une formation universitaire.

Les éliminatoires auront lieu dans chaque faculté et école le 22 mars afin de choisir les quatre participants et participantes qui se présenteront au concours final. Une personne du Centre universitaire de Shippagan et une de celui d'Edmundston, ainsi que de l'Université de Saint-Anne, en Nouvelle-Écosse, seront invitées à participer à titre de représentant de leur région au concours final. Donc, sept personnes tenteront de remporter la palme d'or le 31 mars prochain, à la Galerie d'art de l'Université de Moncton.

Pour ceux et celles qui s'y intéressent, il y a possibilité de gagner des prix : 400\$ pour la première place, 250\$ pour la deuxième et 150\$ pour la troisième.

Si vous êtes prêt à relever le défi, veuillez contacter le représentant de votre faculté ou école. Voici la liste de personnes responsables: Administration: Edgar Légar; Arts: George François; Droit: Yvette Michaud; Éducation: Yolande LeBlanc; Sciences et Génie: Albert Panneton; Sciences infirmières: Yveline Wade; Sciences sociales: Jean-Claude Desruissaux.

Les formulaires d'inscription sont disponibles présentement au secrétariat de chaque faculté ou école.

Conférence de presse

DATE:

le jeudi 14 février 1985

LIEU:

Local 206, Édifice des Arts, Université de Moncton

HEURE:

19h45

CONFÉRENCIER:

Maitre Alonzo LeBlanc

THÈME:

Arthur LeBlanc, violoniste virtuose. La vie et l'œuvre de ce grand ambassadeur acadien: ses jeunesse à Saint-Anselme, ses études à Québec et à Boston et ses succès à Paris.

Invitez vos amis à cette conférence

Évangéline Roy

Objet perdu

ATTENTION

ATTENTION, on a perdu un document, une baguette féminine en or entre le Ceps et l'édifice d'administration. Si retrouvée, prière de communiquer au 386-6438 ou au 550-4446 (secrétariat d'administration). Une récompense de 25\$ est offerte.

Concours France-Acadie

La Société Nationale des Acadiens va prendre en charge cette année l'organisation technique assurant l'organisation des prix littéraires France-Acadie pour l'année 1985. En effet, le Prix France-Acadie, créé en 1979, grâce aux contributions généreuses de l'Association des amitiés acadiennes et de la Fondation de France est décerné depuis quelques années. Il y a donc deux prix littéraires France-Acadie, un prix de création littéraire (roman, poésie, théâtre, livre d'enfants, conte, nouvelles et autres) et un autre prix de sciences humaines ou didactique du genre, œuvres scientifiques, historiques, monographiques, biographiques, essais et autres. Le montant de chaque prix s'élève à 5000 francs (environ 1,000\$). À cette somme vient s'ajouter l'hébergement gratuit des lauréats pendant 15 jours en France.

Donc le concours 85, 7e édition du prix France-Acadie est ouvert à tous les auteurs acadien(ne)s, d'origine ou d'appartenance, qui ont publié une œuvre au cours de l'année 84 ou fin 83.

Pour s'inscrire, les auteurs doivent faire parvenir une lettre d'intention accompagnée d'un curriculum vitae et de deux exemplaires de leur ouvrage, à l'adresse suivante: La Société Nationale des Acadiens, C.P. 908, Shédiac, N.-B., E0A 3G0.

La date limite pour les inscriptions est fixée au 1er mars 1985.

Pour plus d'information, s'adresser à: Jean-Marie Nadeau, Secrétaire-général, Société Nationale des Acadiens, C.P. 908, Shédiac, N.-B., E0A 3G0, Téléphone: (506) 532-9829.

"Le Club des jeunes libraires de l'Université de Moncton"

Le club convoque une réunion très importante pour l'avenir de cette association sur le campus. Tous les étudiants sont invités.

Jour: mercredi 13 février 1985

Heure: 19h

Local: 190 Administration

Conférence de presse

M. Jacques LeBlanc, ingénieur avec Acadia Consultants & Inspectors Ltée, donnera une conférence sur "L'exécution des travaux pour le remplacement d'une conduite d'eau traversant la rue Northwest Miramichi" à Newcastle, et sur "Le projet de revitalisation du centre-ville de Moncton", le mardi 19 février, au local A-202 de la Faculté des sciences et de génie, à 19 heures.

Réunion publique

Une réunion publique, afin de constituer un comité local d'Amnistie Internationale aura lieu à 19h30 le mardi 12 février au local 382 de l'édifice Tailleur.

Pour plus de renseignements, appelez Raik Hathi aux numéros suivants: 858-4348 ou 855-6691.

conférence de presse

Communiqué de presse

L'École de droit de l'Université de Moncton accueille le Lieutenant-colonel J.A. Desroches et le capitaine H. Coulombe, avocats militaires, le mercredi 13 février dans le cadre de ses conférences du mercredi-midi.

Les conférenciers traiteront du Droit militaire en général, des tribunaux militaires et du rôle de l'avocat militaire. Des diapositives seront projetées au cours de la conférence.

La conférence aura lieu le mercredi 13 février 1985, de 12h30 à 13h30 au local 258 de l'École de droit de l'Université de Moncton.

Tous sont les bienvenus.

Séminaire sur comment vaincre le stress

L'Éducation permanente de l'Université de Moncton organise un séminaire de 12 heures sur **Comment vaincre le stress**.

Ce séminaire aura lieu les lundis soirs 18 et 25 février ainsi que les 4 et 11 mars, de 19 heures à 22 heures, au local 358 de l'Université de Moncton. Le coût est de 75\$ et un maximum de 35 participant(e)s seront acceptés.

La personne ressource sera M. Clément Loubert, professeur adjoint au Département de psychologie de la Faculté des sciences sociales du Centre universitaire de Moncton. M. Loubert abordera quatre thèmes en tentant d'identifier le stress et ses effets dans la vie personnelle, familiale et professionnelle d'un individu.

Le format pédagogique comprendra des présentations formelles des thèmes par l'animateur, des discussions et échanges structurés avec les participants et des mises en situation et exercices pratiques.

On peut s'inscrire à ce séminaire en communiquant avec l'Éducation permanente, local 358, édifice Tailleur. (858-4121).

Concert et récital

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 1984-85, le Département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister à un concert conjoint, présenté par l'Orchestre d'harmonie de l'École de musique Richelieu d'Edmundston inc. (35 musiciens) et l'Orchestre d'harmonie du Département de musique de l'Université (35 musiciens — fanfare), le dimanche 17 février, à 14 heures, à l'Auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation.

Un récital de Radio-Canada de Nhat-Viet Phi

Dans sa série "L'art de la musique de l'Asie", Radio-Canada présente en récital, Nhat-Viet Phi, jeune pianiste de 14 ans, premier prix au concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal en 1983 et gagnant du Festival National de Musique à Toronto en 1982.

Ce récital aura lieu à l'Auditorium de l'école Bernice L. MacNaughton, le mardi 12 février à 20 heures.

Au programme, des œuvres de Beethoven, Liszt, Bach, Rodriguez, Elgar, Smith, etc., représentant des styles variés comme le classique et le populaire.

L'entrée sera de 2\$ pour les étudiants et 3\$ pour les autres.

Un récital de Radio-Canada de Nhat-Viet Phi

Dans sa série "L'art de la musique de l'Asie", Radio-Canada présente en récital, Nhat-Viet Phi, jeune pianiste de 14 ans, premier prix au concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal en 1983 et gagnant du Festival National de Musique à Toronto en 1982.

Ce récital aura lieu à l'Auditorium de l'école Bernice L. MacNaughton, le mardi 12 février à 20 heures.

Au programme, des œuvres de Beethoven, Liszt, Bach, Rodriguez, Elgar, Smith, etc., représentant des styles variés comme le classique et le populaire.

L'entrée sera de 2\$ pour les étudiants et 3\$ pour les autres.

Pièce de théâtre

Le jeudi 14 février, jour de la St-Valentin, le Service des loisirs socio-culturels du CUM présente la pièce de théâtre, "Mon mari est un Extra-Terrestre".

Cette pièce met en vedette l'extraordinaire Madame Rose Ouellette, alias Joanne, ainsi que d'autres artistes de la télévision. Vous pourrez voir Madame Ouellette déguisée en Bay George, en E.T. et même en motard installée sur sa moto Yamaha.

La pièce est présentée à l'Auditorium des Sciences de l'éducation, à 20h30.

Les billets sont en vente aux deux Librairie Acadies ainsi qu'au guichet le soir du spectacle, à un prix de 10\$ pour étudiant(e)s et 12\$ pour autres adultes.

Pour des renseignements additionnels, on peut communiquer avec les Loisirs socio-culturels du CUM, au numéro 858-4161.